



Compensation du renchérissement pour les rentes du 2e pilier !

La vie devient de plus en plus chère et les rentes du 2e pilier ne sont souvent pas adaptées. La priorité à moyen terme du [PS60+](#) en matière de prévoyance est clairement de garantir des rentes décentes en renforçant l'AVS. Mais à court terme, une compensation du renchérissement selon le modèle de l'AVS est également nécessaire pour les rentes des caisses de pension ! C'est pourquoi le PS60+ soutient les efforts des syndicats via les conseils de fondation. En même temps, il invite le Parlement fédéral à approuver la motion Maillard y relative ([24.4198](#)).

Perte de pouvoir d'achat dans le deuxième pilier. Le renchérissement de ces dernières années a entraîné une perte considérable du [pouvoir d'achat](#). Comme seule une minorité de caisses de pension procède à une compensation du renchérissement, cela conduit à des situations financières précaires, surtout pour les retraité-e-s aux revenus moyens et modestes. C'est inacceptable !

Compensation du renchérissement dans les statuts des caisses de pension ! A moyen terme, le renforcement substantiel de l'AVS est la priorité du PS60+ en matière de prévoyance. Toutefois, cet objectif nécessite encore un certain temps avant d'être réalisé. C'est pourquoi le PS60+ soutient les efforts à court terme des syndicats pour inscrire la compensation du renchérissement dans les statuts des caisses de pension par le biais des conseils de fondation. Des discussions sont en cours avec le [SSP](#), actuellement l'organisation responsable en la matière, pour un soutien réciproque.

Soutien de la motion 24.4198 de Pierre-Yves Maillard. La [motion](#) demande d'adapter les bases légales de manière que les rentes de la prévoyance professionnelle soient régulièrement adaptées au renchérissement. Cela pourrait se faire sur la base de l'indice mixte AVS-AI. Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion en s'appuyant sur une argumentation aventureuse : Le taux de conversion des rentes contiendrait déjà une compensation du renchérissement (sic !). Le PS60+ demande au Parlement de soutenir cette motion et interviendra en particulier auprès de la chambre prioritaire (Conseil des Etats).

Journée d'automne du PS60+ sur ce thème ! En étroite concertation avec les syndicats, le SP60+ examine sous quelle forme la journée d'automne pourrait être consacrée à ce thème. Outre la forme traditionnelle de la conférence, d'autres possibilités - par exemple une manifestation nationale - doivent être examinées.